

# Le personnel pose problème

Quand on lit les articles sur la structuration et l'organisation des institutions et des foyers, on pourrait avoir l'impression que tout se développe pour le bien. Certes, il y a eu beaucoup de changements et d'améliorations dans le secteur des maisons d'enfants, mais il reste encore beaucoup à faire.

Il n'existe presque pas de foyers qui accepte des délinquants ou les jeunes qui montrent des difficultés caractérielles plus prononcées. Ces jeunes sont bousculés de groupe en groupe et de foyer en foyer, et faute de mieux ils sont placés à Dreibern, institution qui n'a pas tellement bonne réputation pour faire une éducation adéquate.

Une grande partie du personnel dans différents foyers n'a pas de formation pédagogique. Le personnel engagé dans les foyers conventionnés, doit avoir comme formation minimum le CAP (Certificat d'aptitude professionnelle). Il travaille pendant une année à plein temps au foyer et puis il doit commencer sa formation de moniteur ou d'éducateur. Ces formations varient entre 2 et 4 ans. Pendant ce temps-là ce personnel travaille pour un salaire ridicule.

Dans certains foyers les aides-moniteurs ou aides-monitrices doivent prendre leur jour de repos par semaine pour suivre la formation à l'institut pédagogique. Les mauvaises conditions du personnel éducatif jouent naturellement dans la qualité du travail fourni.

Il n'a pas de statut propre, ni employé privé, ni fonctionnaire de l'Etat, c.à.d. il a les désavantages des deux catégories. Quand le personnel doit travailler en moyenne 50-60 h/semaine (officiellement seulement 40-46h/semaine, car les nuits et certaines heures pendant la journée, où l'éducateur doit être présent, ne sont pas comptées entièrement), le travail éducatif laisse souvent à désirer.

Souvent on ne fait que de la surveillance, les jeunes à difficultés sont parfois écartés et isolés du groupe. Dans certains foyers, le personnel éducatif doit faire le ménage (cuisine, nettoyage, repassage ...) et alors il ne reste plus beaucoup de temps pour s'occuper des jeunes.

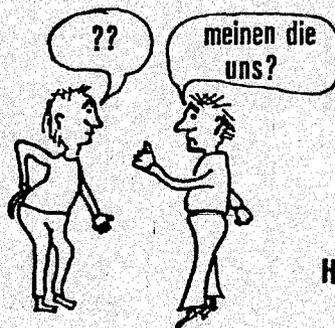
Dans certains foyers, le personnel lutte pour une amélioration des conditions de travail. Des négociations pour un contrat collectif sont en cours déjà depuis une année. Mais les autorités responsables ne sont pas tellement pressées pour prendre des décisions.

Dans certains foyers on se soucie sérieusement de l'avenir des jeunes, de leur éducation, de leurs besoins matériels et aussi pour engager du personnel supplémentaire ou spécialisé, mais les subventions de l'Etat ne le permettent pas.

Un petit exemple pour montrer l'intérêt et le sérieux

des autorités pour les maisons d'enfants: Le budget alimentation et énergie pour l'année 1980 a été diminué par rapport à celui de 1979 !!

Chaque année il y a une grande rotation du personnel dans les foyers. Cette rotation est compréhensible vu les conditions, mais pour l'enfant, chaque changement de personnel pose des problèmes. Parfois les jeunes doivent s'habituer à 3 nouveaux agents éducatifs par année. Ainsi il leur est parfois impossible de nouer les relations affectives dont ils ont besoin. C'est une situation difficile pour les jeunes et les agents éducatifs. Un travail de longue haleine est demandé pour créer un climat de protection et de confiance.



HEIMBEWOHNER

Un autre problème qui se pose est le fait qu'un grand nombre de moniteurs et éducateurs diplômés ont tendance à aller travailler dans les classes HMC (handicapés mentaux-cérébraux) ou dans des foyers de jour. Là ils ont une semaine de travail entre 30-40 heures et souvent les vacances scolaires. Les foyers et institutions doivent se contenter d'engager des gens sans formation (qui ne sont pas d'of-

fice inférieurs aux diplômés).

Il y a donc beaucoup de facteurs qui jouent dans l'éducation des jeunes au foyer. Il n'existe pas de statistiques sur les échecs, mais je suis convaincue qu'il y en a beaucoup et ce n'est pas seulement la faute aux jeunes, mais aux autorités, à l'organisation des institutions et au personnel. Jul